
Le 06-10-2017

[Télécharger ou imprimer au format PDF](#)

Le Parti de la démondialisation (Pardem) soutient les manifestations organisées par les organisations syndicales des fonctionnaires le 10 octobre 2017 dans toute la France.

Ses militants seront présents pour défendre le statut des fonctionnaires, leurs missions de services publics, leurs conditions de travail, la revalorisation de leur rémunération, leurs droits à la retraite, à la formation, à la protection sociale. Mais aussi pour le respect que nous devons à leur fonction indispensable à la vie de tous les citoyens. Car un service public maltraité prive les usagers de leurs droits quotidiens, à chaque instant de leur vie, là où ils résident.

La responsabilité des gouvernements successifs français est écrasante

L'offensive contre les services publics et leurs agents ne date pas de Macron, même si celui-ci est particulièrement zélé dans l'accélération de sa mise en œuvre.

Les gouvernements de Sarkozy et de Hollande ont méprisé les fonctionnaires, paupérisé les agents publics, gelé le point d'indice, supprimé des postes dans tous les secteurs, ne remplaçant pas une grande partie des départs en retraite, dégradant leurs conditions de travail, laissant les hôpitaux publics au bord de l'agonie, l'école au bord de l'explosion, le secteur médico-social, culturel, dans la tourmente, les agents des finances publiques sans moyen, etc.

Mais au-delà, c'est l'Union européenne qui impose cette déconstruction des services publics

La notion même de services publics n'est pas reconnue par l'Union européenne ! « L'exception française » a été liquidée purement et simplement. La directive Services, adoptée en 2011 à l'issue de l'échec de la directive Bolkestein, l'a remplacée par les "Services d'intérêt général" et les "Services d'intérêt économique général" (public OU privé). Peu importe « l'opérateur » !

Or il ne faut pas oublier que les directives européennes s'imposent en droit et sont supérieures aux pouvoirs du Parlement, les contraintes européennes étant incluses dans notre constitution depuis 2008, contre notre volonté. La destruction progressive des services publics est donc inéluctable si nous restons dans cet ordre légal que nous avons pourtant refusé très officiellement en 2005 par référendum.

L'adoption de la loi Notre (Nouvelle organisation territoriale de la République) accule les communes à

supprimer des services publics, à réduire les effectifs. Elle a fait naître les maisons de services AU public (où privé et public peuvent collaborer...).

La réduction des ressources fiscales des communes (notamment la suppression de la taxe d'habitation et la baisse des dotations de l'État) condamne les communes à la disparition et à la suppression de services publics. Elle prive les usagers de leurs droits. Dans le droit fil des demandes de l'Union européenne.

Car oui ce sont les recommandations semestrielles de l'Union européenne adressées à chacun des pays membres qui fixent les objectifs à atteindre dans « chaque filiale nationale », qu'il s'agisse des retraites, de la Fonction publique, de la formation, de la santé, de la protection sociale, de l'énergie, de la Poste, des télécommunications... Le dogme de la réduction de la dépense publique frappe chacun d'entre nous. C'est aussi la Sécurité sociale qui est la cible explicite de l'Union européenne ouvrant ainsi un boulevard aux assurances privées sur le modèle états-unien. Que ceux qui bénéficient de la mondialisation néolibérale paient pour se faire soigner, éduquer leurs enfants, accéder à des assurances privées. Que les autres, les victimes de la mondialisation, se débrouillent : ils coûtent trop cher !

La guerre de classe menée de main de maître par le patronat

Les multinationales, les organisations patronales, avec la complicité des dirigeants politiques, agissent depuis des décennies pour reprendre tous les acquis sociaux et pour gagner les « marchés » que générerait la mort des services publics et de leurs agents. En embuscade, et bien servis par l'Union européenne et les gouvernements français, elles mènent une guerre de classe sans pitié. Leurs buts ne sont pas cachés : liquider tout ce qui a été mis en place à la sortie de la Seconde Guerre mondiale avec le programme du Conseil national de la Résistance !

Lutter pour le maintien et le développement des services publics, pour le statut et les droits des fonctionnaires, c'est donc évidemment dire non aux lois Macron mais aussi dire non à l'Union européenne.

C'est agir pour reconquérir la souveraineté de chaque nation et le droit des peuples à décider de la société dans laquelle ils veulent vivre. Il s'agit là d'un principe universel.

La majorité du peuple français a toujours refusé de détruire à petit feu ses services publics, sujet crucial. Ce gouvernement et l'Union européenne n'ont pas de légitimité pour nous imposer ce que nous avons toujours refusé. La volonté de la majorité doit s'imposer.

Maintenant et dans la durée, nous appelons à refuser la division et à agir unis, fonctionnaires/usagers, public/privé, actifs et retraités, étudiants, chômeurs.

- [Se connecter](#) ou [s'inscrire](#) pour poster un commentaire